AR PREFECTURE
024-242400752-20180830-2018_4_14-DE
Reçu le 10/09/2018

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 30 aout 2018

2018-4-14

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
Jumilhac le Grand

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
22 août 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 30
Pouvoirs : 7

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGEIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD,

Absents et excusés : Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Marc PASCUAL, Jean ROUCHAUD, Lucienne LAUMOND,

Pouvoirs : Nathalie GRANERI (pouvoir à Thérèse CHASSAIN) – Nicolas ROBERTS (pouvoir à Céline DEQUANT) – Patrick FLEURAT-LESSARD (pouvoir à Claude CAMELIAS) – Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD) – Michel REBIERE (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Marc PASCUAL (pouvoir à Michel AUGEIX) – Lucienne LAUMOND (pouvoir à Annick MAURUSSANE) -

Mme Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

Décision modificative n°1 - Budget annexe économie

Cette décision modificative comprend l'intégration des résultats (avec équilibre en section de fonctionnement par une dépense imprévue).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***VALIDE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe économie comme indiqué ci-dessous :***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20180830-2018_4_14-DE
Reçu le 10/09/2018

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	55 000.00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**55 000.00 €**
D-6288 : Autres services extérieurs	0.00 €	51 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**51 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	**0.00 €**	**4 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**0.00 €**	**55 000.00 €**	**0.00 €**	**55 000.00 €**
Total Général		**55 000.00 €**		**55 000.00 €**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication